

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 14 avril 2026, sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 23 Présents : 18 Votants : 22 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Ronan COCHET—DESCHER, Anaëlle COMBALBERT, Joël COMBALBERT, Éric CONTE, Brigitte DELCASSE, Yannick DUBOUT, Françoise LABOUR, LE BERGER Camille, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Procurations : M. Fabien LEMAIRE a donné procuration Mme Brigitte DELCASSE
M. Gérard ROCHE a donné procuration à Mme Véronique PATERNE
M. Franck SEGONNE a donné procuration à M. Éric CONTE
Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à M. Joel COMBALBERT

Excusé : - Absent : M. Pierrick THOMAS

Mme Brigitte DELCASSE a été élue secrétaire de séance

Délibération n° 1 : Informations décisions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises conformément à la délibération n° 3 du 31 mars 2026 et du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 :

Numéro 12- 2026

D'établir un avenant négatif à hauteur de 13 132€ht au bureau d'étude AC2i afin d'intégrer dans leur mission la modification du périmètre des travaux pour l'extension du réseau d'assainissement à Lunel. Le nouveau marché s'établira à 5 877,20€ht. Leur mission est close ;

D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant et autres documents.

Numéro 13- 2026

D'établir un nouveau contrat à hauteur de 7 800€ht au bureau d'étude AC2i sur une basse de travaux de 100 000€ht et selon le nouveau périmètre des travaux ;

D'autoriser Monsieur le maire à signer ce contrat et autres documents correspondants.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le 28 avril 2026
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme


Le Maire,
Thierry DELBREIL

La Secrétaire de Séance

Brigitte DELCASSE

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)

Commune de Lafrançaise 1 place de la république 82130 Lafrançaise - 05 63 26 48 48